



DÉCLARATION D'ARUSHA ACTIVITÉ CONJOINTE SUR LA PASSATION DES MARCHÉS

ARUSHA, RÉPUBLIQUE UNIE DE LA TANZANIE

5-7 MAI 2008

« APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE LA DÉCLARATION DE PARIS EN CONSTRUISANT DES SYSTÈMES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS FIABLES »

Nous, représentants des pays partenaires et des organisations bilatérales et multilatérales de développement (« donateurs »), **déclarons**, en notre qualité de membres de l'Activité conjointe du CAD-OCDE sur la passation des marchés, **avoir pris les engagements suivants** :

- expliquer les défis auxquels notre groupe de travail sera confronté au cours des trois prochaines années et au-delà ;
 - demander aux ministres et aux chefs des organisations de renouveler leur soutien à la réforme de la passation des marchés ;
 - reconnaître que le recours à des systèmes nationaux de passation des marchés fiables engendrera leur extension.
1. **Reconnaissant** que des systèmes de passation des marchés publics de qualité et performants permettent une meilleure utilisation des ressources publiques, ainsi que l'appropriation locale, l'alignement et l'harmonisation entre les pays et qu'ils renforcent ainsi l'efficacité de l'aide ;
 2. **Rappelant** la Déclaration de Johannesburg, adoptée par la Banque mondiale et la Table ronde CAD-OCDE en décembre 2004, et dans laquelle les donateurs et les pays partenaires sont convenus de mettre en place des programmes destinés à renforcer la qualité et la performance des systèmes de passation des marchés dans le but de les rendre plus efficaces, transparents et responsables ;
 3. **Rappelant** la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de mars 2005, dans laquelle les ministres et les responsables des organisations :
 - i. **se sont engagés** à « *mettre en place des cadres définis d'un commun accord, propres à permettre une évaluation fiable de la performance et de la transparence des systèmes des pays partenaires ainsi que des obligations de compte qu'ils comportent* » ;
 - ii. **sont convenus** que « *le renforcement des capacités est une responsabilité qui revient aux pays partenaires, les donneurs ayant un rôle de soutien* » ;

- iii. **se sont également engagés** à fournir « *des ressources suffisantes à l'appui du renforcement des capacités et de réformes de la passation de marchés s'inscrivant dans un horizon de moyen à long terme* ».
4. **Reconnaissant** les progrès accomplis par l'Activité conjointe dans le domaine de la passation des marchés pour :
- i. développer un outil d'étalonnage commun, connu sous le nom de la Méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés ;
 - ii. suivre la mise en œuvre de la Méthodologie et préparer un compendium des enseignements tirés des expériences ;
 - iii. amener les pays partenaires à appliquer la Méthodologie pour développer des plans d'action stratégiques de renforcement des capacités en vue de réformer la passation des marchés.
5. **Nous proposons** de nous concentrer, durant les trois dernières années de mise en œuvre de la Déclaration de Paris, sur les actions concertées suivantes :
- i. améliorer la Méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés du CAD-OCDE à partir des leçons tirées de l'expérience et des contributions des utilisateurs et parties prenantes ;
 - ii. encourager les pays à utiliser les résultats des évaluations pour repérer les zones à améliorer, et favoriser le développement et la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités et des plans d'action ;
 - iii. promouvoir la mise en œuvre de la Méthodologie révisée dans les plans nationaux de développement des gouvernements partenaires pour qu'elle devienne un outil d'évaluation des pratiques dans le domaine de la passation des marchés ;
 - iv. développer un ensemble de pratiques communes entre pays partenaires et donateurs ;
 - v. développer et tester des stratégies et des outils pour lutter contre la fraude et la corruption dans le domaine de la passation de marchés publics, en collaboration avec d'autres donateurs, pays partenaires et directions de l'OCDE comme celle de la gouvernance publique et du développement territorial ;
 - vi. continuer de tirer des enseignements, de débattre et de mieux cerner les problèmes et les défis liés à l'utilisation et à l'homogénéisation des systèmes nationaux de passation des marchés. Les systèmes de passation de marché des pays partenaires sont appelés à s'améliorer et, ce faisant, à être de plus en plus utilisés par les donateurs lorsqu'ils seront jugés conformes au cadre de critères et procédures convenus entre chaque donateur et ses pays partenaires ;
 - vii. coordonner avec l'Activité conjointe sur la Gestion des finances publiques (GFP) une méthode d'évaluation et de renforcement des systèmes afin de promouvoir une bonne gouvernance et une meilleure appropriation dans le secteur public.

Notre but est de collaborer, sur un pied d'égalité, avec les ministres et les responsables des organisations dans le cadre d'un forum international ouvert à toujours plus de membres pour découvrir et partager les meilleures pratiques en matière de passation des marchés. Nous continuerons de faire activement participer les associations du secteur privé et les organisations de la société civile.



GRUPE DE TRAVAIL DU CAD-OCDE SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE
Activité conjointe sur la passation des marchés

ANNEXE

Pays et organisations signataires de la Déclaration d'Arusha :

Pays partenaires et donateurs :

1. Afghanistan
2. Albania
3. Australia
4. Belgium
5. Burundi
6. Cameroun
7. Canada
8. Cape Verde
9. Chile
10. Colombia
11. Denmark
12. Ethiopia
13. Finland
14. Germany
15. Ghana
16. Ireland
17. Japan
18. Kenya
19. Lao PDR
20. Madagascar
21. Malawi
22. Netherlands
23. Mongolia
24. Mozambique
25. Niger
26. Norway
27. Papua-New Guinea
28. Paraguay
29. Philippines
30. RDC
31. Rwanda
32. Sénégal
33. Sierra Leone
34. South Africa
35. Sweden
36. Tanzania
37. United Kingdom
38. Uganda
39. USA
40. Vietnam
41. Zambia

Organisations de développement

1. Banque Africaine de Développement
2. Banque Asiatique de Développement
3. Commission Européenne
4. Banque Inter-Américaine de Développement
5. UNICEF
6. Banque Mondiale

